

Fernand Gérard  
Colonel Ingénieur retraité  
Rue Joseph-Jean Merlot, 26  
B 4430           Ans  
Belgique

Ans, le 19 décembre 2017

Monsieur le Président,

Le 11 novembre 2017, la RTBF, télévision belge, a diffusé les propos d'Ulrich Keller au sujet des massacres allemands contre la population belge en août 1914. Dans son livre *Schuld Fragen. Belgischer Untergrundkrieg und deutsche Vergeltung im August 1914*, l'historien allemand affirme en effet que les militaires belges sont également responsables de ces tueries : des uniformes de soldats belges abandonnés constituent la preuve, selon lui, que des militaires belges ont revêtu des habits civils pour tirer sur les troupes allemandes.

Le 11 novembre 2017, nous avons adressé une lettre à Madame Angela Merkel afin de lui faire part de notre indignation et de lui demander de démentir ces mensonges. Vous trouverez la copie de cette lettre en annexe. Nous n'avons pas reçu de réponse de Madame la Chancelière.

La neutralité de la Belgique a été violée le 4 août 1914 par l'Allemagne : dès le lendemain déjà, les troupes allemandes fusillent des habitants de Berneau (10 civils), de Micheroux (11 civils), de Poulseur (13 civils) et de Soumagne (118 civils). Ces massacres sont perpétrés dans les provinces de Liège, Limbourg, Brabant, Anvers, Luxembourg, Namur, Flandre Orientale, Flandre Occidentale et Hainaut pendant 24 journées en août et 3 journées en septembre. Citons par exemple Melen, Sint-Truiden, Aarschot, Herselt, Tamines, Ethe, Dinant, Quaregnon, Leuven, Arlon, Korbeek-Lo, Lebbeke, Esen ...  
Au total, 4 455 civils seront lâchement assassinés par les soldats du Kaiser dans 128 villes et villages martyrs belges. Les enfants ne seront pas épargnés : à Ethe, par exemple, on comptera 30 enfants âgés de 2 à 17 ans parmi les 218 victimes civiles !

La lamentable et insuffisante argumentation de Keller a été balayée par le minutieux travail de recherche des historiens irlandais John Horne et Alan Kramer (*German atrocities, 1914. A History of Denial*. 2001). Pendant plusieurs années, ils ont consulté les archives et les bibliothèques de huit pays européens. En particulier, la Fondation Alexander von Humboldt de Bonn a permis à Alan Kramer de consulter les archives et les bibliothèques allemandes en 1991, 1992, 1993, 1994 et 1997.

Monsieur Frank-Walter Steinmeier  
Président de la République fédérale d'Allemagne  
Spreeweg, 1  
10557 Berlin  
République fédérale d'Allemagne

Les recherches des deux historiens donnent lieu à des conclusions accablantes pour l'Allemagne:

« *L'invasion principale est caractérisée par les ordres donnés par l'Oberste Heeresleitung (Commandement suprême de l'armée) et les commandants d'armées, de s'attendre à une résistance civile et d'imposer des punitions collectives où les « innocents » devaient souffrir avec les « coupables ».*

Quant aux écrits des soldats allemands :

« *Beaucoup de soldats admettent, au moins dans leurs lettres privées et leurs journaux, que les atrocités ont été ordonnées.* »

Les deux historiens prouvent également qu'il n'y a pas eu de résistance collective de la part des civils ni d'opérations militaires menées par des unités de francs-tireurs contre des troupes allemandes. Ils confirment les estimations officielles selon lesquelles 6500 civils ont été tués en Belgique et en France :

« *La peur des francs-tireurs et la résistance civile, mythe né pendant la guerre franco-prussienne de 1870, a conduit les soldats allemands à des crimes systématiques et de grande ampleur.* »

Les massacres ont été délibérément perpétrés puisque dans la province de Luxembourg, il n'y avait pas de troupes belges : pourtant, dans cette province, après les combats contre l'armée française qui s'était portée au secours de notre pays, les Allemands ont tué 671 civils. Il en est de même pour la province de Namur : Dinant était défendue par le 148<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de l'armée française : 674 civils y ont été assassinés.

Et comment Keller explique-t-il les 678 victimes civiles dans plusieurs départements du Nord de la France ? Et comment justifie-t-il les 150 soldats français blessés massacrés à Gomery par le 47<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie?

Pour la ville martyre de Dinant, nous tenons à vous préciser que dans les 674 victimes, il y avait 76 femmes, 15 filles, 22 garçons et vous citer le témoignage de Camille Fivet (*Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et du Luxembourg*, publiés par J. Schmitz et N. Nieuwland) :

« *J'ai entendu un bébé qui pleurait et demandait à boire, c'était la petite Gilda Marchot, âgée de 2 ans ; un Allemand s'est approché aussitôt et a mis le canon de son fusil dans la bouche de l'enfant et a tiré ! Ecoeuré, je suis retourné d'un autre côté et j'ai vu un soldat qui portait quelque chose au bout de sa baïonnette ; j'ai reconnu le corps de ma petite nièce, Mariette Fivet, qui avait trois semaines.* »

Selon l'historien Christoph Brüll (Université de Liège, Universität Jena), les accusations de Keller sont également partagées par deux autres historiens allemands : Gunter Spraul et Gerd Krumeich, grand spécialiste de la Première Guerre mondiale et préfacier du livre de Keller, qui a écrit : « *On a mis un tabou pour étudier les réelles responsabilités dans les massacres d'août 1914. J'ai toujours senti qu'il y avait un problème.* »

Bien entendu, l'Allemagne est aujourd'hui une Nation amie de la Belgique : à titre d'exemple, chaque 15 août, lors des cérémonies d'hommage aux défenseurs du fort de Loncin tués lors de l'explosion de l'ouvrage sous les coups de la Grosse Bertha le 15 août 1914, le drapeau allemand est hissé parmi les drapeaux d'autres pays amis.

Mais en pensant aux 4455 victimes civiles belges et en particulier aux nombreux enfants assassinés en 1914, nous ne pouvons tolérer les récentes accusations mensongères de ces trois historiens et tenons à vous faire part de notre profonde indignation !

Monsieur le Président, l'année prochaine, nous commémorerons la fin de la Première Guerre mondiale. L'hommage à toutes les victimes civiles et militaires de cet abominable conflit ne pourra être rendu sereinement en Belgique que si ce négationnisme alarmant et inacceptable, est officiellement condamné par les plus hautes autorités de votre pays.

Etant donné la gravité de ces accusations, nous avons envoyé la copie de notre lettre au Roi Philippe et à notre Premier Ministre Charles Michel.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Jean-Luc Rolland

Colonel Breveté d'Etat-Major retraité  
Président du Cercle des Officiers  
retraités de Liège

Fernand Gérard

Colonel Ingénieur retraité  
Membre du Cercle des Officiers  
retraités de Liège

